

Centre Socio Culturel

ima **G**ine  
Serémange-Erzange



# Centre aéré - - Automne 2018



du 22 octobre au  
02 novembre

Durant ces neuf jours de vacances, les activités et animations seront basées sur la solidarité, l'entraide et la coopération.

Activités d'expression, jeux en équipe et grands jeux sont au programme, sans oublier des sorties à la piscine, au cinéma et bien d'autres surprises !

L'équipe d'animation travaille à l'aide d'un projet pédagogique à votre disposition qui précise :

- Les activités des plus petits s'orientent vers le développement des sens et de l'imaginaire afin de favoriser leur éveil.
- Les activités des plus grands favorisent l'aspect ludique, créatif et éducatif.



# TARIFS

(Comprenant l'encadrement,  
les activités et le goûter)

|                                 | Tranche 1     |          | Tranche 2       |          | Tranche 3        |          | Tranche 4 |          |
|---------------------------------|---------------|----------|-----------------|----------|------------------|----------|-----------|----------|
|                                 | QF de 0 à 550 |          | QF de 551 à 750 |          | QF de 751 à 1100 |          | QF + 1101 |          |
|                                 | Allocat.      | Non      | Allocat.        | Non      | Allocat.         | Non      | Allocat.  | Non      |
|                                 | CAF           | Allocat. | CAF             | Allocat. | CAF              | Allocat. | CAF       | Allocat. |
| du 22/10<br>au 26/10<br>5 jours | 61 €          | 82.6 €   | 69.5 €          | 91.1 €   | 78 €             | 99.6 €   | 83 €      | 104.6 €  |
| du 29/10<br>au 02/11<br>4 jours | 48.8 €        | 66.1 €   | 55.6 €          | 72.9 €   | 62.4 €           | 79.7 €   | 66.4 €    | 83.7 €   |

La prestation de service de la CAF est déduite pour les allocataires. La tranche appliquée est déterminée en fonction de votre quotient familial. Pour le calculer, merci de nous présenter votre dernier avis d'imposition.

Possibilité de déduire les aides aux temps libres de la CAF, les aides votre mairie, comité d'entreprise.

Nous vous rappelons que le centre aéré fonctionne du lundi au vendredi (la semaine ne peut être fractionnée). Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence de l'enfant sauf en cas de force majeure ou de maladie (sur présentation d'un certificat médical).

## - HORAIRES -

Les activités se déroulent de 9h à 17h.

Un accueil est possible dès 7h30 et l'accueil du soir se fait de manière échelonnée de 17h à 17h30. Aucun accueil n'est prévu au-delà de cet horaire.

## - SANTE DE L'ENFANT -

Une fiche sanitaire de liaison est à retirer au secrétariat et à rendre impérativement avant l'accueil de l'enfant.

## - INSCRIPTIONS -

ATTENTION ! LES PLACES SONT LIMITÉES ! Les inscriptions se prennent à partir du 01/10. Le dernier jour d'inscription est limité au mercredi précédent la semaine souhaitée.

Nous vous conseillons d'inscrire les enfants le plus rapidement possible.

## - POUR TOUT RENSEIGNEMENT -

CENTRE SOCIO CULTUREL  imagine

Place Adrien Printz

57290 SEREMANGE ERZANGE

03.82.52.71.01

[www.csc-seremange-erzange.fr](http://www.csc-seremange-erzange.fr)